

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 janvier 2015

LA CROISSANCE ET L'ACTIVITÉ - (N° 2498)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 1347

présenté par

M. Roumegas, Mme Abeille, M. Alauzet, Mme Allain, Mme Attard, Mme Auroi, M. Baupin, Mme Bonneton, M. Cavard, M. Coronado, M. de Rugy, Mme Duflot, M. François-Michel Lambert, M. Mamère, Mme Massonneau, M. Molac, Mme Pompili et Mme Sas

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 52, insérer l'article suivant:**

Dans un délai de six mois après la publication de la présente loi et conformément au décret n° 92-70 du 16 janvier 1992 relatif au Conseil national des universités, il est créé au sein du Conseil national des universités une nouvelle section intitulée « Économie et Société ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les députés écologistes estiment que le risque de disparition de pans entiers de l'analyse économique doit faire réagir l'ensemble de la communauté scientifique et, au-delà, de la société. Cette crainte a d'ailleurs été soulevée par de nombreux économistes de renom et dont les contributions aux sciences économiques sont reconnues de toutes et tous, tel Bernard Maris. Cette recherche, par nature interdisciplinaire, est essentielle à l'appréhension des mécanismes économiques ainsi qu'à la compréhension de la crise économique, sociale et environnementale dont nous subissons les ravages. Or, l'organisation de la section 05 « Sciences économiques » du Conseil national des universités ne permet pas de garantir une pluralité suffisante dans les approches étudiées. En effet, le recrutement d'économistes dits « hétérodoxes » a chuté de 18 % entre 200 et 2004 à 5 % entre 2005 et 2011.

Les députés écologistes sont conscients que la création d'une telle section, « Économie et Société », n'est pas de nature législative cependant ils s'inquiètent des annonces contradictoires qui ont été faites ces dernières semaines et souhaitent obtenir des engagements du gouvernement en la matière. En effet, la ministre Najat Vallaud-Belkacem avait annoncé la création de cette section mais elle y a ensuite renoncé, semble-t-il face aux pressions d'économistes dits « orthodoxes » défenseurs d'une unique section de sciences économiques. Les écologistes demandent donc au gouvernement de

reconsidérer cette question afin de permettre à une recherche économique pluraliste, diverse et multidisciplinaire d'exister en France.